



Montréal, le 6 avril 2020

Par dépôt électronique (SDÉ)

M^e Hugo Sigouin-Plasse
Chef de service
Réglementation et réclamations
Énergir
1717, rue du Havre
Montréal (Québec) H2K 2X3

**Objet : Demande d'approbation du plan d'approvisionnement et de
modification des *Conditions de service et Tarif* d'Énergir à compter
du 1^{er} octobre 2019
Dossier de la Régie : R-4076-2018, Phase 3B**

Cher confrère,

Vous trouverez ci-joint, **sous pli confidentiel**, la demande de renseignement n^o 13 que la Régie de l'énergie (la Régie) transmet à Énergir dans le cadre du dossier susmentionné.

Les réponses à cette demande de renseignements devront être transmises à la Régie **au plus tard le 20 avril 2020 à 12h**.

Les DDR de la Régie portant sur l'utilisation du liquéfacteur 2 de l'usine LSR et l'outil de maintien de la fiabilité seront transmises au plus tard le 15 avril à 12h

Veuillez agréer, cher confrère, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml

p. j.